



Le 06/05/20 à Argentat-sur-Dordogne

## COVID19

# PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ENFANTS DANS LES ÉCOLES

**École élémentaire Eusèbe Bombal**

**École maternelle Le Petit Prince**

La situation sanitaire du pays liée au COVID-19 implique une organisation sanitaire particulière pour le retour à l'école des enfants le 12 mai prochain.

Le présent protocole, qui reprend celui du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, vise à préciser les modalités de réouverture des écoles après le confinement dans le respect des doctrines sanitaires et en fonction des problématiques qui nous sont propres.

Ce document a été élaboré avec tous les acteurs de la vie scolaire :

- Les directions scolaires
- La Mairie
- Les représentants des parents d'élèves

## PRELABLE

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ à l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. La direction de l'école devra être tenue informée. Les personnels devront procéder de la même manière.

## RAPPEL

**Les règles de distanciations sociale** à respecter sont de 1 mètre afin d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

## Les gestes barrières



(source : service-public.fr)

Les familles doivent avoir un rôle actif quant à l'explication des gestes barrières aux enfants. Ceux-ci seront rappelés en classe par les enseignants.

Malgré les mesures indiquées et l'implication du personnel pour les faire respecter, il faut être conscient qu'il sera compliqué pour les plus jeunes (maternelles en particulier) de strictement les faire appliquer.

*SEMAINE AVANT LA RENTRÉE*

- Nettoyage approfondi des locaux, écoles et du restaurant scolaire ;
- Réaménagement des lieux, bureaux, jeux, affichages,...
- Vérification technique des installations ;
- Sondage auprès des familles sur le retour ou non des enfants.

**Lundi 11 mai: pré-rentree des enseignants****Mardi 12 mai: Rentrée des élèves selon les modalités suivantes :**

TPS – PS – MS: Pas de retour en classe: impossibilité de faire respecter les gestes barrières, continuité pédagogique à la maison.

Un arrêté municipal de fermeture de classe a été pris en ce sens.

A partir de la GS et jusqu'au CM2: Retour en classe par demi-groupes (de moins de 15 enfants).

**\*Élémentaires:** taux de présentéisme au 05 mai : 42%

Le nombre d'enfants présents sera divisé par le nombre d'enseignants (3 à ce jour) formant trois classes. Ces classes seront divisées en deux groupes. Les enfants seront donc accueillis **un jour sur deux** (lundi-jeudi : groupe A ou mardi-vendredi : groupe B). Les groupes seront établis en prenant en compte les fratries.

Certains enfants pourront être accueillis en classe tous les jours :

- **De droit** : Enfants du dispositif ULIS, enfants en situation de handicap, les enfants dont un parent travaille sur la gestion de crise du COVID-19.
- **En plus** : les enfants dont les deux parents travaillent et les familles monoparentales dont le parent travaille, qui n'ont pas d'autre mode de garde.

**NB** : Les familles de la 2<sup>ème</sup> catégorie doivent se signaler le plus rapidement possible auprès de la direction scolaire ou du pôle ELE en indiquant leurs besoins.

Les enfants qui ne retournent pas à l'école bénéficieront d'une continuité pédagogique.

La Mairie met à la disposition des enseignants deux personnes pour assurer l'intendance des classes (accompagnement des enfants aux toilettes par exemple).

Tout retour à l'école devra faire l'objet d'un appel à la direction de l'école pour en informer les enseignants la semaine qui précède le retour à l'école de l'enfant.

**\*Maternelles:** taux de présentéisme au 05 mai : 48%

La classe de Grande Section sera divisée en deux. Les enfants seront donc accueillis **un jour sur deux** (lundi-jeudi : groupe A ou mardi-vendredi : groupe B).

Certains enfants pourront être accueillis en classe tous les jours :

- **De droit** : les enfants en situation de handicap, les enfants dont un parent travaille sur la gestion de crise du COVID-19.

Tout retour à l'école devra faire l'objet d'un appel à la direction de l'école pour en informer les enseignants la semaine qui précède le retour à l'école de l'enfant.

Pour les TPS-PS-MS : la mairie offre un service de garderie pour

- les enfants dont les deux parents travaillent et les familles monoparentales dont le parent travaille, qui n'ont pas d'autre mode de garde.

**NB** : Inscription **OBLIGATOIRE** auprès du Pôle ELE : emmanuelle.pes@argentat-sur-dordogne.fr en indiquant les dates de présence de l'enfant au moins la semaine qui précède.

**Attention, nous rappelons qu'il sera extrêmement difficile, et en particulier sur ce public, d'assurer un maintien constant des règles de distanciation sociale.**

## 1- Equipement des agents/enseignants/enfants

Des masques « grand public » de catégorie 1 seront fournis. Ils seront changés toutes les 4 heures.

Pour les agents : ils seront fournis par la Mairie

Pour les enseignants : ils seront fournis par l'État

Le port du masque pour les enfants est non obligatoire mais autorisé (à fournir par les familles)

Du gel hydroalcoolique sera disponible dans chaque classe, l'apport d'un gel hydroalcoolique individuel est également autorisé.

Des masques FFP1 seront fournis par l'État pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes (qui seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par leur parent).

## 2- Entretien des locaux

Les locaux seront nettoyés et désinfectés chaque soir. De plus, une désinfection des communs sera effectuée chaque jour entre midi et deux.

Enfin la désinfection des toilettes aura lieu :

**\*Maternelle** : après chaque passage pour les maternelles (ATSEM).

**\*Élémentaire** : À 8h30-10h30-12h30-14h-15h30 et le soir.

De plus, les classes seront aérées au moins 10 minutes le matin avant l'arrivée des enfants, pendant chaque récréation, entre midi et deux et le soir.

### 3- Accueil des familles

Peu importe l'heure à laquelle l'enfant sera déposé, l'accès aux écoles sera **interdit aux parents**. Les enfants devront être déposés à **l'entrée du portail**.

**\*Maternelle:** portail ouvert + une ATSEM qui accueille l'enfant.

**\*Élémentaire:** portails ouverts + les enseignants ou les agents communaux qui accueillent les enfants.

Afin d'éviter les engorgements, il y aura plusieurs entrées/sorties :



**Entrée actuelle : groupes de Mme Roulon**  
**Ancienne entrée : groupes de Mme Pukica**  
**Entrée côté restaurant scolaire : groupes de Mme Pouey-Mounou**

Celles-ci seront identifiées.

Dans les deux écoles : Affichage devant les écoles des gestes barrières à adopter et distanciation sociale à respecter.

Aucun rassemblement n'est autorisé devant les écoles, nous demandons aux familles de se responsabiliser et de respecter les préconisations sus-mentionnées, en effet, l'apprentissage par l'exemple permettra aux enfants de mieux respecter le protocole au sein de l'école.

### 4- Garderie du matin

La garderie ouvrira à 7h15 dans les écoles.

Interdiction pour les parents de rentrer dans l'école.

Toutes les portes/portails seront ouverts afin que les enfants n'aient pas à toucher les poignées.

Une veille du respect des distanciations sociales sera appliquée.

**\*Maternelle :** les enfants seront accueillis à l'extérieur, ou dans la salle de motricité en cas de mauvais temps.

**\*Élémentaire :** les enfants seront accueillis à l'extérieur, ou en salle BCD en cas de mauvais temps.

## 5- Temps de classe et récréation

Nombre d'enfants maximum par classe : 15 en élémentaire et 10 en maternelle

**\*Maternelle** : Le matériel individuel sera favorisé. Les structures jeux extérieurs seront interdites. Un vélo sera attribué à chaque enfant identifié à son nom. Récréations échelonnées.

**\*Élémentaire** : Le matériel individuel sera favorisé. Respect des distanciations sociales et gestes barrières dans les classes. Récréation échelonnée en respectant les groupes.

## 6- Restaurant scolaire

**>Pour tous** : nettoyage approfondi des mains (le temps d'une comptine et en suivant un adulte « chef d'orchestre ») puis désinfection des robinets.

**>2 ou 3 services** en fonction du nombre d'enfants en respectant les groupes

1<sup>er</sup> service: arrivée échelonnée des deux groupes : GS + garderie

Désinfection tables chaises et toilettes à la fin du service.

2<sup>ème</sup> service: arrivée échelonnée des groupes

Désinfection tables chaises et toilettes à la fin du service

3<sup>ème</sup> service: arrivée échelonnée des groupes

Désinfection tables chaises et toilettes + nettoyage complet du refectoire.

**Capacité du RS :**

- Si moins de 20 enfants par service : 1 enfant par table les uns derrière les autres, tous orientés pareil.
- Entre 20 et 40 enfants par service, 2 enfants par table positionnés en quinconce.



**Nous attirons votre attention sur la nécessité de réserver les repas sur eTicket pour les enfants en classe ou pour ceux en garderie. Les tarifs habituels seront appliqués.**

## Garderie midi

**\*Maternelle** : GS en extérieur et garderie à la sieste ou en temps calme.

**\*Élémentaire** : Respect des différents groupes dans la cour (elle sera divisée en 3 par du marquage au sol, ainsi que le préau en cas de pluie).

Désinfection des toilettes et des communs.

Retour en classe échelonné pour éviter les rassemblements dans les couloirs.

## Garderie du soir

**\*Maternelle :** Goûter maintenu – tarif, réservation et horaires habituels  
Interdiction pour les parents de rentrer dans l'école.  
Les enfants seront à l'extérieur, ou dans la salle de motricité en cas de mauvais temps. Dans ce cas téléphoner à l'école pour que l'enfant soit accompagné à la porte : 05 55 28 02 88

**\*Élémentaire :** Pas d'étude surveillée, mais une garderie gratuite qui se fera en extérieur si le temps le permet, ou en salle BCD le cas échéant jusqu'à 19h.  
Interdiction pour les parents de rentrer dans l'école.

**A partir de 16h40 :** sortie unique au portail principal (sortie actuelle). Téléphoner au 05 55 28 12 47 si les enfants sont en BCD pour que l'enfant soit autorisé à descendre.



**Pas de rassemblement des enfants à 18h30 à la maternelle  
Les élémentaires resteront dans leur école jusqu'à 19h**

## 7- Transports scolaires

Les transports seront assurés en respectant une capacité maximum de 50% du bus.  
Des masques, gants et gel hydroalcoolique seront disponibles dans les bus.  
Une désinfection aura lieu après chaque circuit.

---

**En cas de suspicion de contamination, de l'enfant ou d'un membre de la famille, les parents doivent impérativement en informer l'école. Il en est de même pour le personnel encadrant.**

**Dans le cas où les symptômes commenceraient au sein des établissements, « la procédure de gestion d'un cas COVID » transmis par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse serait scrupuleusement appliquée.**

---

*Annexes :*

1- *Procédure de gestion d'un cas COVID*